Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20260708-CC2026_07_04-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'IROISE
C.S. 10078
29290 LANRIVOARE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS

EN EXERCICE : 57

PRÉSENTS : 50

VOTANTS : 57

L'an deux mille vingt six, le huit juillet
Les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués se sont réunis à la Communauté de Communes du Pays d'Iroise sous la présidence de Monsieur TALARMIN André, Plouarzel.

ETAIENT PRESENTS :
L'HOSTIS Jean-Luc, Brélès ; BREHIER Tristan, Lampaul-Plouarzel ; LE BIHAN Isabelle, Lampaul-Plouarzel ; APPRIOUAL Anne, Lampaul-Ploudalmézeau ; COLIN Christophe, Landunvez ; JAOUEN Rachel, Landunvez ; BRIANT Jean-Noël, Lanildut ; RAGUENES Joseph, Lanrivoaré ; LE GALL Elisabeth, Lanrivoaré ; MILIN Jean-Luc, Le Conquet ; HUELVAN Annaïg, Le Conquet ; STIENNE Thierry, Le Conquet ; GODEBERT Viviane, Locmaria-Plouzané ; MEAR Stéphane, Locmaria-Plouzané ; TALANDIER Annie, Locmaria-Plouzané ; HADDAD Benjamin, Locmaria-Plouzané ; CLECH Frédérique, Locmaria-Plouzané ; LAI Sylviane, Milizac-Guipronvel ; MARC Marie-Jeanne, Milizac-Guipronvel ; PICART Jean-Christophe, Milizac-Guipronvel ; COROLLEUR Bruno, Molène ; TALARMIN André, Plouarzel ; CONQ Anne-Marie, Plouarzel ; BATANY Philippe, Plouarzel ; HOARAU Monique, Plouarzel ; CARREGA David, Ploudalmézeau ; LAOT Anne, Ploudalmézeau ; BIVILLE Sébastien, Ploudalmézeau ; DAMOY Valérie, Ploudalmézeau ; VINCE Logann, Ploudalmézeau ; CORRE Stéphane, Plougonvelin ; LE RU Sylvie, Plougonvelin ; CHAMPEAU Joël, Plougonvelin ; PRUNIER Patrick, Plougonvelin ; PAGE Odile, Ploumoguer ; GUEGUEN Stéphane, Ploumoguer ; PAYEN Henri-Marc, Plourin ; LAINEZ Marie-Christine, Plourin ; BRIEND Patrick, Porspoder ; MASSON Catherine, Porspoder ; MOUNIER Gilles, Saint Renan ; NOLL Suzanne, Saint-Renan ; COLLOC Jean-Louis, Saint Renan ; DUSSORT Fabienne, Saint Renan ; BRIANT Denis, Saint-Renan ; LE CORRE Albert, Saint Renan ; JAOUEN Armelle, Saint Renan ; GULCZINSKI Xavier, Saint Renan ; BERTHEVAS Jean-Jacques, Trébabu ; TREGUER Reun, Tréouergat

ABSENTS EXCUSES :
RAULT Loïc, Locmaria-Plouzané a donné pouvoir à JAOUEN Armelle
ABASQ Laurent, Milizac-Guipronvel a donné pouvoir à LAI Sylviane
LAMOUR Céline, Milizac-Guipronvel a donné pouvoir à NOLL Suzanne
DENIEL Romain, Ploudalmézeau a donné pouvoir à CARREGA David
LETARD Murielle, Ploudalmézeau a donné pouvoir à BIVILLE Sébastien
SAUNIER Solenn, Plougonvelin a donné pouvoir à CORRE Stéphane

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20260708-CC2026_07_04-DE

SOLLIEC Caroline, Saint Renan a donné pouvoir à DUSSORT Fabienne

Madame GODEBERT Viviane a été élue secrétaire de séance.

CC2026_07_04 : COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX - REPRÉSENTANTS

Exposé

Par délibération du 20 mai 2026, Pays d'Iroise Communauté a validé la création de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) en précisant son mode d'élection et de désignation.

Ainsi, le conseil communautaire doit :

- élire les 5 représentants élus du Conseil communautaire par représentation proportionnelle (5 titulaires et 5 suppléants);
- désigner les 4 représentants des associations représentant les usagers sur proposition du Président (4 titulaires et 4 suppléants)

Pour mémoire, le Président est membre de droit de cette commission.

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DES ÉLUS

La désignation se fait par scrutin de liste.
Au 19 juin 2026, échéance de dépôt des candidatures, une seule liste était enregistrée :

Liste N°1	Membres titulaires	Membres suppléants
1	Jean-Noël BRIANT	Gilles MOUNIER
2	David CARREGA	Stéphane CORRE
3	Tristan BREHIER	Sylviane LAI
4	Logann VINCE	Viviane GODEBERT
5	Loic RAULT	Armelle JAOUEN

Monsieur le Président soumet la liste au vote de l'assemblée délibérante.

La liste n°1 telle que présentée ci-dessus est élue à l'unanimité.

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS ASSOCIATIFS

Le Président propose à l'assemblée délibérante la désignation suivante :

Associations/usagers	Représentants Titulaires	Représentants Suppléants
Association des plaisanciers du port de	APPERE Roger	ANDRE Jacques

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20260708-CC2026_07_04-DE

l'aber Ildut		
Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV)	JAOUEN Yvonne	BLANCHET Adélaïde
Familles Rurales	MADEC Caroline	ALES-BIHAN Nolwenn
UFC Que Choisir	BERNARD Christian	FEUILLOLEY Denis

Délibération

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 1413-1 ;
VU la délibération du 20 mai 2026 relative à la création de la Commission Consultative des Services Publics Locaux ;

CONSIDÉRANT que le Président est président de droit de la commission ;
CONSIDÉRANT le vote relatif à l'élection des représentants des élus communautaires pour siéger au sein de la CCSPL ;

Le conseil communautaire est invité à :
- PRENDRE ACTE de la liste des représentants du conseil communautaires élus pour siéger au sein de la CCSPL ;
- APPROUVER la liste des représentants associatifs proposée par le Président ;
- AUTORISER le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : **ADOPTE A L'UNANIMITE**

Le Président,
TALARMIN André

Cette délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Rennes. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.